

Séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2008

Tous les conseillers présents sauf Michel GUILLOT, excusé

Carrières

Carrière du Col de France.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la carrière de La Livette, au Col de France, est exploitée par la société Famy, sur ses propres terrains et la parcelle communale B 1636, suivant une convention en date du 17/01/1983. Il explique que l'autorisation d'exploiter se termine au 14 juin 2009 et indique que la SAS FAMY sollicite la Commune de DROM, en sa qualité de propriétaire, pour obtenir l'autorisation d'utiliser cette parcelle, d'une part, en plate-forme de stockage des matériaux issus de la carrière et en attente de commercialisation et, d'autre part, en zone de remblais définitifs de matériaux inertes en vue de favoriser le remblaiement de l'excavation résultant de l'ancienne exploitation de carrière.

Monsieur le Maire rappelle qu'un groupe d'élus a rencontré le carrier, sur le site, et il propose le texte d'une nouvelle convention définissant les modalités de gestion de ce site jusqu'au retour à sa topographie initiale.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable et accepte les termes de la convention signée entre les deux parties : la SAS Famy est autorisée à utiliser la parcelle B1636 pour stocker des matériaux en attente de commercialisation, puis pour accueillir des matériaux destinés à rendre au site sa topographie initiale ; une convention est accordée pour une durée de 9 (neuf) ans et renouvelable par tacite reconduction par période de 3 (trois) ans avec un maximum de 3 (trois) renouvellements.

Des contreparties seront versées à la commune, sous deux formes :

- loyer annuel de 1 000 € (révisable chaque année) ;
- fourniture et livraison de 150 m³ par an de matériaux rocheux sur des chemins communaux à définir.

Carrière vers Fay : la société RIVAT Frères réalise le concassage des matériaux entreposés sur l'ex-carrière Guinet-Derriaz.

Carrière (ex Favier) : cette carrière est exploitée par Guinet Derriaz Industries qui fait désormais partie du groupe RABIER dont le siège social est en Lozère. L'arrêté d'exploitation arrive à échéance en septembre 2009. Le groupe Rabier souhaite renouveler sa demande d'exploitation et joindre une demande d'extension du périmètre de cette carrière.

Point sur les projets 2008

Schéma directeur d'assainissement : l'enquête publique se termine le 18 décembre.

Amélioration de la STEP : les travaux sont en cours.

Paratonnerre du clocher : il est installé et opérationnel

Eclairage public : les travaux devraient être faits, ils sont toujours attendus.

Supports France Télécom : travaux aussi en attente.

Cimetière : la réalisation du carré dédié aux morts pour la France devrait intervenir au printemps.

Monument aux morts : le projet a été mis en attente.

Salle des fêtes : les travaux de sécurisation de l'entrée de service sont réalisés.

Sentier karstique : deux panneaux ont été refaits, mais il reste à les poser.

Bibliothèque / archives : projet reporté.

D'autres opérations ont été décidées et réalisées en cours d'année : la réfection de l'escalier du passage de l'Alambic, le débroussaillage des réservoir et la sécurisation de leurs accès, la mise aux normes de l'équipement des pompiers et le changement d'une partie des illuminations de Noël.

Orientations 2009

Monument aux morts : sa réfection devient indispensable ; une aide du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants est déjà accordée ; la décision du Souvenir Français est attendue.

Bibliothèque/archives : il conviendrait de revoir le projet pour en diminuer le coût ; des aides sont recherchées.

Ecole : il est demandé un nouvel ordinateur.

Téléphonie – Internet : il semblerait qu'il ait des problèmes sur ce service dans le village ; une enquête tentera d'en mesurer l'ampleur.

Site Internet : le projet est en cours.

Voirie : la commission des chemins a effectué sa visite et présente le programme qui sera proposé à la CCTER.

Urbanisme : le maire présente sommairement les dispositions générales en matière d'urbanisme et distribue un tableau comparatif des différentes procédures (R.N.U., carte communale, P.L.U.). Il conviendra de débattre de ce sujet en 2009.

QUESTIONS DIVERSES

Service minimum d'accueil (« S.M.A. »). La mise en place de ce service pose beaucoup de difficultés.

Le rapport est fait des discussions en cours au **syndicat des collègues**.

Le **recensement** 2009 commencera le 15 janvier. Il reste à recruter un agent recenseur. Actuellement, la population légale (au 1^{er} janvier 2006) est de 166 habitants plus 5 comptés à parts.

Sécurité : le Maire présente le DICRIM de Drom, il explique aussi la procédure de distribution de pastilles d'iode en cas d'incident nucléaire dans le département.

Organisation du territoire : le Maire évoque les débats et réflexions en cours sur une simplification des échelons territoriaux.

Antenne Col de France : le Maire a reçu copie d'un courrier des habitants du hameau de France déposant un recours contre ce projet.

Ecole maternelle Jasseron : le maire propose de renouveler la convention avec la commune de Jasseron en ce qui concerne la scolarisation en classe maternelle des enfants de DROM. La participation sera de 200 € par enfant scolarisé pour l'année 2008/2009.

Monument : un obus a été arraché, une plainte est déposée.

Prochaine réunion : le lundi 26 janvier 2009 à 20 H 30